

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

24/03/2022

AFFICHEE LE :

24/03/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 28

DATE D’AFFICHAGE
DES DÉLIBÉRATIONS

13 avril 2022

L’an deux mil vingt-deux, le 30 mars, à 20 h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Christophe CURTAT

ABSENTS : Laurence FILOCHE-GARNIER, Fabienne KACZMAREK, Christophe LEGENDRE, Véronique VASTEL, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Laurence FILOCHE-GARNIER à Hélène BURGAT, Fabienne KACZMAREK à Georgette BENOIST, Christophe LEGENDRE à Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Véronique VASTEL à Joël JEANNE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

TARIFS DES VENTES DE CONSOMMABLES POUR SOUTENIR LES PROJETS DU SERVICE JEUNESSE

DELIBERATION N° DELIB-2022-036

RAPPORTEE PAR : Monsieur Guillaume LEDEBT

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la ville de Mondeville à travers son service jeunesse accompagne les jeunes dans une démarche active d'autonomie, en vue de les impliquer dans les activités proposées et de leur permettre davantage de prise d'initiative.

Aussi, lors de la conception et de la mise en œuvre d'un projet (séjour, sorties, actions caritatives, animation du territoire ...), les jeunes sont invités à prendre en compte la dimension budgétaire du projet qui peut, parfois, faire apparaître des besoins de financements complémentaires. Le service jeunesse peut alors encadrer des actions d'autofinancement avec les jeunes. Il peut s'agir de tenir une buvette dans le cadre d'évènements d'animation du territoire (Tongs et Espadrille, marché de Noël ...), ou d'organiser des évènements ponctuels rémunérateurs (lavage de voiture,...).

Le service jeunesse procède aux achats de produits consommables (boissons non alcoolisés, ingrédients pour la confection des sandwiches, gâteaux ou crêpes, etc.) qui seront revendus par les jeunes, sous la responsabilité d'un animateur – régisseur.

Les recettes sont encaissées par la régie municipale. Un état des bénéfices est établi, qui abondera le budget de l'action financée sous la forme d'une déduction de charges ou d'activités prises en charge financièrement par la municipalité. Il est proposé d'appliquer les tarifs de la régie de recette jeunesse suivants, à compter du 1^{er} avril 2022.

typologie de recettes	modalité de paiement	tarif
produits de ventes de denrées alimentaires (sandwiches ...)		
sandwichs variés (merguez, saucisses, jambon ...)	ticket bleu	3 €
viennoiseries, chips (paquet individuel), gâteaux maison....	ticket rouge	1 €
produits de ventes de boissons		
canettes 33cl	ticket jaune	1,50 €
boisson au verre 25 cl, bouteille eau 50 cl	ticket vert	1 €
produits des actions organisées par le service jeunesse - lavage de voiture, ...		
prix à l'heure de travail (fractionnable en fonction du temps passé à l'action)	reçu trésorerie	8 € de l'heure

Après consultation de la commission Education, Enfance, Jeunesse du 21 mars 2022,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** la nouvelle tarification à compter du 1^{er} avril 2022,
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte en application de la présente délibération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT